
MAIRIE
DE
PORTE PUYMORENS

66760 PORTE-PUYMORENS
TEL : 04.68.04.82.20
FAX : 04.68.04.94.57
E.mail : mairie.porte@orange.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 15.02.2021 à 19h00

Présents : AUGÉ Jean Philippe, BARRAL Anne, CHABBERT Pierre, FOSSEY Gérard, KOMAROFF Nicole, MAURISSE Philippe, OLIAS- -MARTY Hervé, ROBOAM Julie, ROUCAIROL Bernard.

Procurations : MICHEL Amandine à ROBOAM Julie, SARDA Colette à CHABBERT Pierre

Absents :

Absents excusés :

En ouverture de séance, Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Ouverture de crédit 2021 section investissement
- Acquisition d'une parcelle communale par Monsieur Marc BAUHAIN

- Afin de pouvoir mandater des factures en investissement avant le vote du budget 2021, le Conseil Municipal doit délibérer pour ouvrir des crédits à hauteur de 25% des montants budgétés en 2020. Ok à l'unanimité.

- Monsieur Marc BAUHAIN demande de longue date que lui soit cédée une parcelle de 289M² au Col du Puymorens. Selon la décision de l'ancien conseil municipal, un arpentage de 289 m² a été réalisé sur la parcelle A1952 de 967 m². M. BAUHAIN demande maintenant à acheter la totalité de la parcelle A1952. Le Conseil Municipal refuse : il lui sera vendu, comme prévu pour l'euro symbolique la parcelle nouvellement arpentée de 289 m². Il prend à sa charge les honoraires du géomètre.

- Monsieur le Maire propose d'embaucher ponctuellement Mme Mestres pour assurer l'accueil de la mairie et ouvrir l'Agence Postale pendant les congés annuels de la secrétaire de mairie. Le Conseil décide de publier une offre d'emploi.

- Concernant la location de ski Top Glisse, Denis Boivert et Gilles Guinot ont vu leur demande de permis de construire accordée. Ils souhaitent maintenant que soit établi un bail pour autorisation d'occupation du sol. Le CM autorise Monsieur le Maire à passer ce bail.

- Concernant la DUP Route des Lacs, après présentation par Monsieur le Maire, le CM approuve le dossier préalable et le dossier parcellaire et sollicite de M. le Préfet l'ouverture conjointe des enquêtes préalable et parcellaire.

- Suite à une erreur matérielle, il convient de reprendre la délibération concernant l'attribution du marché de MOE pour la rénovation du centre de montagne. POUR à l'unanimité.

- La convention d'assistance juridique avec la SCP Territoires Avocats arrive à son terme (2018-2020). Il convient de la renouveler. POUR à l'unanimité.

- Monsieur le Maire propose qu'une subvention soit allouée à l'Amicale des pompiers en dehors de toute organisation du Noël des Enfants. Le CM s'accorde sur la somme de 1 000 €/an.

- Monsieur le Maire propose donc que la collectivité prenne en charge le Noël des Enfants à hauteur de 50 €/enfant scolarisé au primaire, l'organisation pratique se fera avec l'aide de bénévoles. La même somme sera prévue pour le Noël des Anciens : 50 €/ foyer de personne de plus de 70 ans. POUR à l'unanimité.

- Présentation du projet déjà bien avancé de Société d'Economie Mixte Pyrénées Cerdagne pour la gestion des domaines skiables. Le Cm doit se prononcer sur la participation du SIVM à cette société. Avis favorable Le SIVM sera chargé d'organiser la procédure de délégation de service public pour l'exploitation de la station de ski. Le CM approuve.

- Achat de chalets en bois pour équiper le camping,

- Présentation globale de l'orientation donnée au budget 2021,

- Prise de contact avec Roussillon Aménagement qui pourrait proposer une solution type « lotissement communal » à la friche Van Straaten

- Information au CM concernant l'utilisation du compte « Dépenses Imprévues » en fin d'exercice 2020,

- Information sur le déplacement de colonnes de tri vers le camping.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.